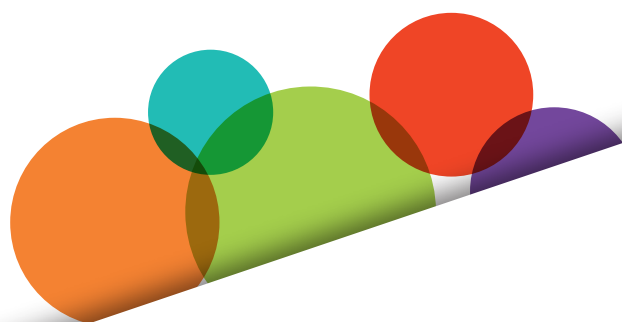




Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires

Rapport développement qualité SePAS - CePAS

2018-19



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse





Table des matières

Introduction	4
Les domaines d'activités	8-32
1. Aide et conseil - accompagnement psycho-social et éducatif	8-14
1.1. Tendances.....	8
1.2. Bonnes pratiques et innovations.....	10
1.3. Objectifs.....	13
2. Prévention - promotion du bien-être à l'école	15-20
2.1. Tendances.....	15
2.2. Bonnes pratiques et innovations.....	18
2.3. Objectifs.....	20
3. Orientation - aide au développement des compétences transversales	21-23
3.1. Tendances	21
3.2. Bonnes pratiques et innovations	23
3.3. Objectifs	23
4. Inclusion - participation à l'inclusion de chaque jeune	24-27
4.1. Tendances	24
4.2. Bonnes pratiques et innovations	27
4.3. Objectifs	27
5. Equité sociale - réduction des inégalités sociales	28-32
5.1. Tendances	29
5.2. Bonnes pratiques et innovations	31
5.3. Objectifs	31
Conclusion	33
Abréviations	34

Introduction

Une approche qualité issue de l'exigence professionnelle des praticiens

Agir pour le bien-être des jeunes, considérés dans leur diversité et leur globalité, telle est la vocation dans laquelle s'ancre l'approche qualité des Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires (SePAS) œuvrant au sein des lycées et du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS), service de ressources du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE).

Cette approche comprend la prise en compte de l'individualité de chaque élève et également des systèmes - familial, scolaire, social - dans lesquels il évolue. Dans la relation aux jeunes, les équipes des SePAS et du CePAS mettent en œuvre et développent des actions participatives et centrées sur la solution, selon une perspective constructiviste.

La pratique professionnelle psycho-sociale et éducative des SePAS et du CePAS se développe depuis une quarantaine d'années à partir des expériences, réflexions et aménagements des équipes mêmes et présente aujourd'hui des modèles, des procédures et des méthodes d'intervention relativement bien établis, surtout dans les domaines des aides individuelles, psychologiques et sociales.

La démarche pour l'accompagnement psycho-social et éducatif se réfère aux courants actuels de la psychologie en milieu scolaire, aux sciences de l'éducation et au travail social appliqué au secteur de l'éducation.

La réforme du lycée (loi du 29 août 2017 portant sur l'enseignement secondaire) prévoit que les lycées assurent une démarche globale et cohérente, véritable stratégie documentée dans un plan de développement scolaire.

Celui-ci comprend sept domaines :

1. l'organisation de l'appui scolaire ;
2. l'encadrement des enfants ou jeunes à besoins éducatifs spécifiques ;
3. l'assistance (nommée dans ce texte accompagnement) psychologique et sociale des élèves ;
4. l'orientation des élèves ;
5. la coopération avec les parents d'élèves ;
6. l'intégration des technologies de l'information et de la communication ;
7. l'offre périscolaire.

La démarche d'accompagnement psycho-social et éducatif concerne prioritairement l'accompagnement psychologique (point 3), mais prend l'orientation également en compte (point 4), comme mentionné dans le Cadre de référence pour l'orientation scolaire et professionnelle (p.19 version mars 2019). De même l'encadrement des enfants à besoins éducatifs spécifiques (point 2) et la coopération avec les parents (point 5), font partie intégrante du travail quotidien des SePAS et du CePAS.



Le Cadre de référence, un outil pour un accompagnement psycho-social et éducatif de qualité de chaque élève

En octobre 2018, le Cadre de référence commun pour l'accompagnement psycho-social et l'offre périscolaire dans les lycées¹ a été présenté aux acteurs de l'éducation formelle et non formelle. Il résulte du travail mis en commun du CePAS et des SePAS d'un côté et du Service de la jeunesse du MENJE et des Services socio-éducatifs (SSE) de l'autre. En effet, si les métiers et tâches des SePAS et SSE diffèrent dans le quotidien lycéen, leur mission est bien la même : œuvrer au bien-être de l'élève à l'école, dans le Cadre de la *whole school approach* ou prise en charge holistique de l'élève à l'école. La mise en œuvre concrète du cadre de référence appartient aux écoles, qui ont toute latitude pour l'adapter selon leur expérience en matière psycho-sociale et périscolaire, leur population scolaire et leur environnement. Les moyens nécessaires sont mis à disposition, avec p. ex. la création à la rentrée 2018 de 26 postes dans les SePAS et 34 dans les SSE.

Le Cadre de référence définit l'accompagnement psycho-social et éducatif par :

- L'attention accrue portée au bien-être subjectif du jeune ;
- L'aide au développement de comportements favorables à la santé ;
- L'intervention en cas de mal-être psychique et de conditions socio-environnementales défavorables ;
- La postvention en cas de crise.

Le personnel psycho-social et éducatif des SePAS et du CePAS, composé de psychologues, d'assistants sociaux et d'éducateurs gradués et diplômés, a pour mission d'accompagner et de soutenir le jeune dans ses questionnements et décisions aux niveaux scolaire, professionnel et personnel, dans le but de maintenir ou de développer son bien-être à l'école et en général. Le Cadre de référence formule des recommandations en vue d'un travail psycho-social et éducatif de qualité. Il donne des lignes directrices utiles à la structuration, au pilotage et à la mise en œuvre de toutes les actions psycho-sociales et éducatives dans les lycées. De plus, il met à disposition des équipes un outil d'auto-évaluation à partir des objectifs qualité qui opérationnalisent les visées générales.

La pratique psycho-sociale et éducative en milieu scolaire est prioritairement mise en œuvre à travers cinq domaines d'activités thématiques :

- Aide et conseil - accompagnement psycho-social et éducatif ;
- Prévention - promotion du bien-être à l'école ;
- Orientation - aide au développement des compétences transversales ;
- Inclusion - participation à l'inclusion scolaire de chaque jeune ;
- Équité sociale - réduction des inégalités sociales.

Ce sont ces cinq domaines qui structurent le présent rapport.

¹ <http://edulink.lu/b2fe>

Le travail des SePAS et du CePAS s’inscrit également dans des domaines transversaux : Collaborations internes et externes ; participation au développement de l’école ; communication avec le public cible ; administration du service ; développement qualité des pratiques psycho-sociales et éducatives. Ces domaines sont au service de l’accompagnement psycho-social et éducatif, ils ne font pas directement partie de celui-ci, ainsi ne sont-ils pas abordés dans le présent rapport.

Bonne lecture !

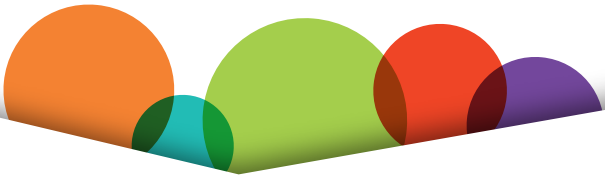
Nathalie Keipes

Directrice

Claire Russon

Attachée à la direction

*Développement qualité des pratiques
psycho-sociales et éducatives*



Les collaborateurs des équipes des Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires, ci-après désignés par SePAS, des lycées suivants ont contribué à ce rapport qualité global, en procédant à une auto-évaluation de la qualité de leur travail et en rédigeant un rapport qualité individuel :

1. AL - Athénée
2. ECG - Ecole de Commerce et de Gestion
3. LAM - Lycée des Arts et Métiers – site Limpertsberg
4. LAML - Lycée Aline Mayrisch
5. LBV - Lycée Bel-Val
6. LCD - Lycée Classique de Dierkirch
7. LGK - Lycée Guillaume Kroll
8. LGL - Lycée de Garçons de Luxembourg
9. LHCE - Lycée Hubert Clément
10. LJBM - Lycée Josy Barthel Mamer
11. LMRL - Lycée Michel-Rodange Luxembourg
12. LNB - Lycée Nic-Biever Dudelange
13. LNW - Lycée du Nord
14. LRSL - Lycée Robert-Schuman Luxembourg
15. LTA - Lycée Technique Agricole
16. LTB - Lycée Technique de Bonnevoie
17. LTC - Lycée Technique du Centre
18. LTEtt - Lycée Technique d'Ettelbruck
19. LTPS - Lycée Technique pour Professions de Santé
20. MLG - Maacher Lycée
21. SLL - Sportlycée Luxembourg
22. SLP - Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum

Le CePAS rapporte ses activités dans le rapport d'activités annuel du MENJE².

² <http://edulink.lu/ltz>

Les domaines d'activités

1. Aide et conseil - accompagnement psycho-social et éducatif

Ce domaine comprend le travail de consultation individuel et familial et également les interventions avec des groupes cibles³. Le présent domaine représente le cœur des activités psycho-sociales et éducatives : il comprend l'ensemble des dispositifs qui visent l'amélioration à court ou moyen terme d'une situation difficile dans laquelle un ou plusieurs jeunes sont impliqués. Si la mesure la plus usuelle reste l'entretien individuel avec le jeune, la pratique évolue vers une pluralité de configurations et de publics cibles : une intervention en classe suite à un conflit, un dépistage par questionnaire du niveau de stress ou de motivation dans un groupe à risques, une entrevue avec un enseignant témoin d'harcèlement ou une guidance parentale sont autant d'exemples d'actes d'aide et de conseil permettant de favoriser le bien-être du jeune à l'école et aussi en dehors de celle-ci.

Les mesures s'adressent donc non seulement au jeune, mais aussi à des groupes de pairs, aux familles, aux enseignants et aux autres professionnels du lycée. Outre les techniques d'entretien, les techniques d'observation, de bilan, de médiation et d'animation de groupe sont aussi largement pratiquées. Différents courants thérapeutiques confèrent les bases théoriques et méthodologiques à ces interventions pratiquées, selon leurs qualifications professionnelles respectives, par les professionnels des trois corps de métiers des SePAS et du CePAS : assistant social, éducateur gradué et psychologue. L'activation des ressources individuelles et du système est le grand principe commun à toutes ces mesures.

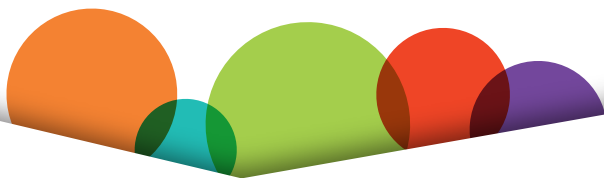
1.1. Tendances

En réponse à ce qui est attendu par la communauté scolaire, les équipes continuent de mettre un point d'honneur à rester flexibles, proactives, réactives, rapides dans leurs prestations et considèrent ce critère de qualité comme leur point fort. Le renforcement des équipes est un facteur qui a positivement influencé cette tendance.

De fait, c'est surtout en matière de ce que l'on appelle la postvention, c'est-à-dire les interventions permettant d'endiguer des situations de crise, qu'une structuration et une professionnalisation ont pu être observées au cours de l'année écoulée : utilisation de la grille d'intervention en matière de consommation de substances illicites, mise en place de cellules de crise et d'équipes de postvention, interventions dans des situations de harcèlement ou de conflits.

Ces interventions, de même que le travail avec des groupes à risques, impliquent une concertation dépassant le cadre du SePAS. La collaboration avec les nouvelles structures internes au lycée s'est institutionnalisée : l'équipe SePAS est représentée dans la Commission d'inclusion scolaire (CIS), la Cellule d'orientation (CO), la Cellule de développement scolaire (CDS), les conseils intermédiaires, les conférences pédagogiques et dans les conseils

³ Exemples au Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS) : ateliers de gestion des émotions et du stress, espaces de parole, ... : <https://cepas.public.lu/fr/consultations-psycho-sociales/activites-groupe-prevention.html>



de discipline. Le SePAS intervient aussi dans les classes « mosaïques » et les classes d'accueil (ACCU)⁴. Le SePAS participe régulièrement aux réunions de concertation de ces différents dispositifs. Certains notent ainsi que la « relation de confiance entre la communauté scolaire et le SePAS – enseignants comme élèves, se développe et ceci entraîne un grand nombre de suivis et de demandes spontanées ».

Dans les cas où la cellule d'orientation est active dans le cadre du SePAS, il y a facilitation de l'échange entre orientation et suivis psychologiques.

En ce qui concerne la participation aux conseils de fin de trimestre/semestre, de même qu'aux conseils de discipline, les SePAS la préparent via un transfert d'information structuré qui respecte les règles déontologiques et celles propres au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le maintien et le développement des collaborations externes, en tant que déterminant de la qualité des prises en charge, constituent toujours un travail d'envergure auquel se consacrent les équipes. Sont souvent cités les partenariats avec le Groupe d'accompagnement psychologique (GAP), la Commission des aménagements raisonnables (CAR), le Service de la scolarisation des enfants étrangers (dit SECAM), les hôpitaux, les écoles, les offices sociaux et le Service central d'assistance sociale (SCAS).

Une autre tendance caractéristique du travail d'aide et de conseil est la rentabilisation des compétences pluridisciplinaires présentes au sein des équipes – équipes renforcées qui plus est : il est veillé à une répartition des prises en charge selon les spécificités des membres du SePAS et un *case manager* est désigné par dossier.

Ainsi, les équipes constatent que, davantage que par le passé, grâce à la multidisciplinarité propre et unique des équipes et à la diversité des qualifications des membres du SePAS, il peut être répondu en interne à la majorité des demandes.

Plus globalement, on lit dans les rapports SePAS que la constitution d'équipes psycho-sociales et éducatives élargies est vécue comme une source de professionnalisation : les pratiques telles l'intervision, l'échange professionnel et les études de cas permettent une synergie des compétences et des savoirs et protègent contre les égarements possibles du professionnel qui travaillerait seul et isolément.

Les conclusions de l'année précédente pointaient un besoin de disposer de locaux garantissant la confidentialité : des efforts ont été faits pour assurer plus de confidentialité via l'instauration de locaux insonorisés ou de parloirs et pas dans des bureaux accueillant d'autres professionnels.

Enfin, l'attitude et le concept psychologique par lesquels les collaborateurs SePAS/CePAS définissent et construisent leur relation d'aide sont aujourd'hui explicites : il s'agit d'un « travail sur mesure », de « méthodes d'entretien et d'intervention adaptées aux particularités de l'élève », d'un « contact personnalisé », orienté vers la solution (*lösungsorientiert*). Les professionnels disent « traiter chaque cas individuellement en prenant en compte son contexte scolaire, social et familial, c.à.d. dans sa globalité », ou encore tendre vers une « offre ho-

⁴ Les classes « mosaïques » s'adressent aux élèves risquant une rupture scolaire du fait de leur comportement. Ils y suivent un plan de prise en charge individualisé temporaire de 6 à 12 semaines. Les classes ACCU visent les élèves primo-arrivants ne parlant aucune des langues du pays.

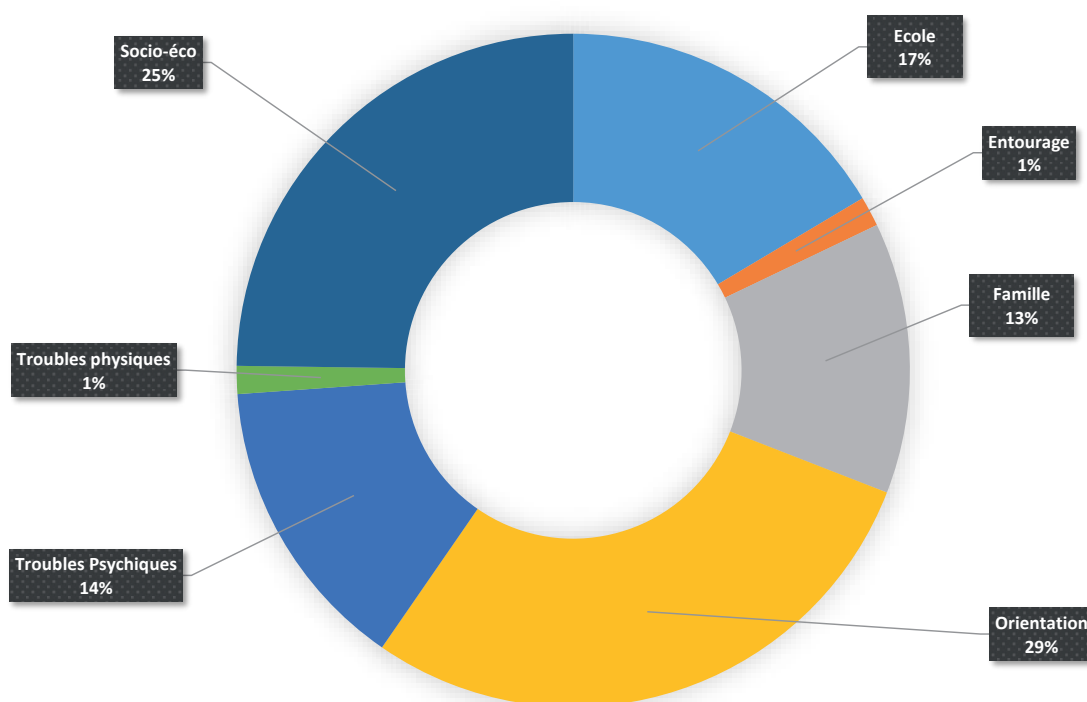
listique conduisant à la mise en place de solutions efficaces ». D'autres formulent cette approche comme étant « positive et basée sur la participation et les ressources de l'élève ». Bien identifier le demandeur et sa demande, voire les demandes respectives de différents demandeurs, proposer une offre diversifiée et faire usage de méthodes adaptées aux besoins, c'est en cela que l'axe aide et conseil du travail psycho-social et éducatif en milieu scolaire se caractérise.

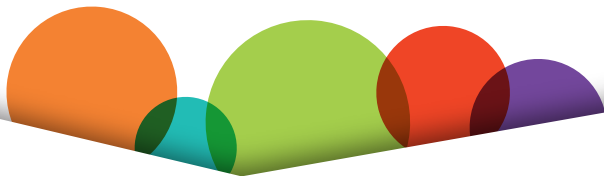
Il s'agit de préciser ici, que si la demande émane d'un adulte, et que bien entendu le SePAS y sera attentif, c'est toujours la considération des besoins et de la demande du jeune qui détermine prioritairement l'orientation de la prise en charge et des solutions recherchées.

1.2. Bonnes pratiques et innovations

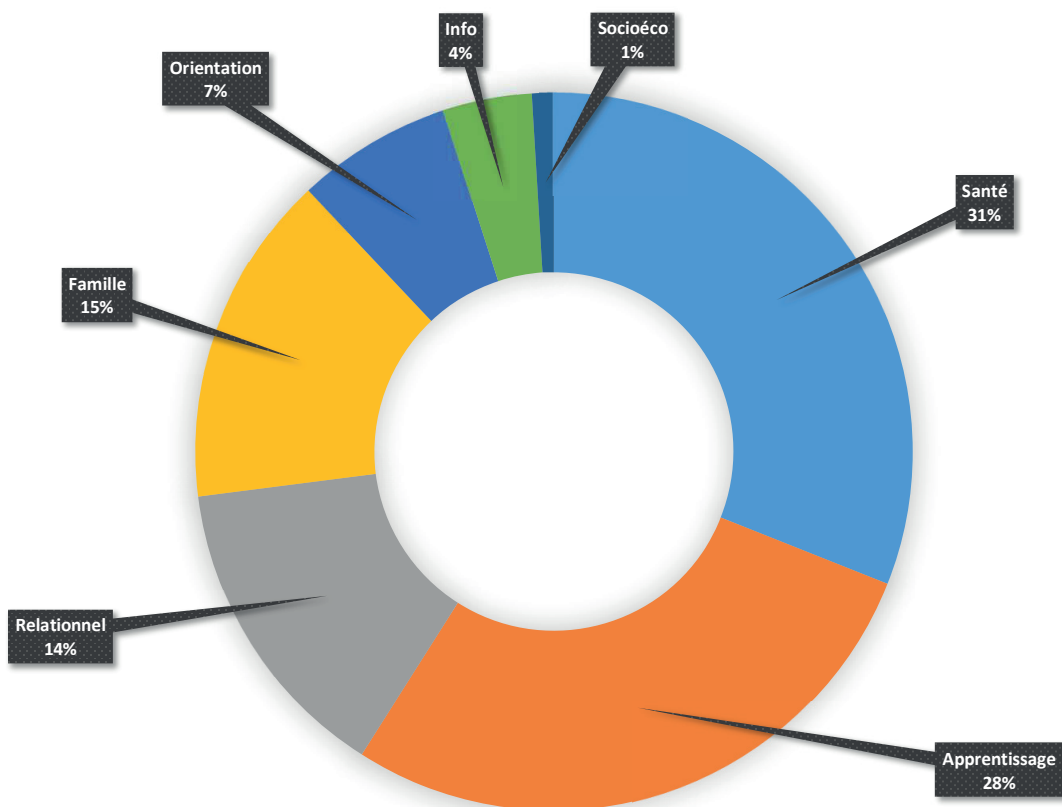
Certaines équipes réalisent une documentation chiffrée de leurs activités, en particulier du travail de consultation. Les analyses permettent par exemple de mieux cerner les proportions des types de demandes/difficultés pour lesquelles le SePAS est sollicité, ou encore de déterminer la répartition des clients proportionnellement à la population globale selon la formation et l'année de formation. Ce dernier calcul permet d'évaluer les besoins des différentes classes ou années de formation pour proposer des interventions proactives ou préventives. En voici deux exemples :

ex. Lycée1 : Type de consultations demandées





ex. Lycée2 : Répartition par thématique de demande

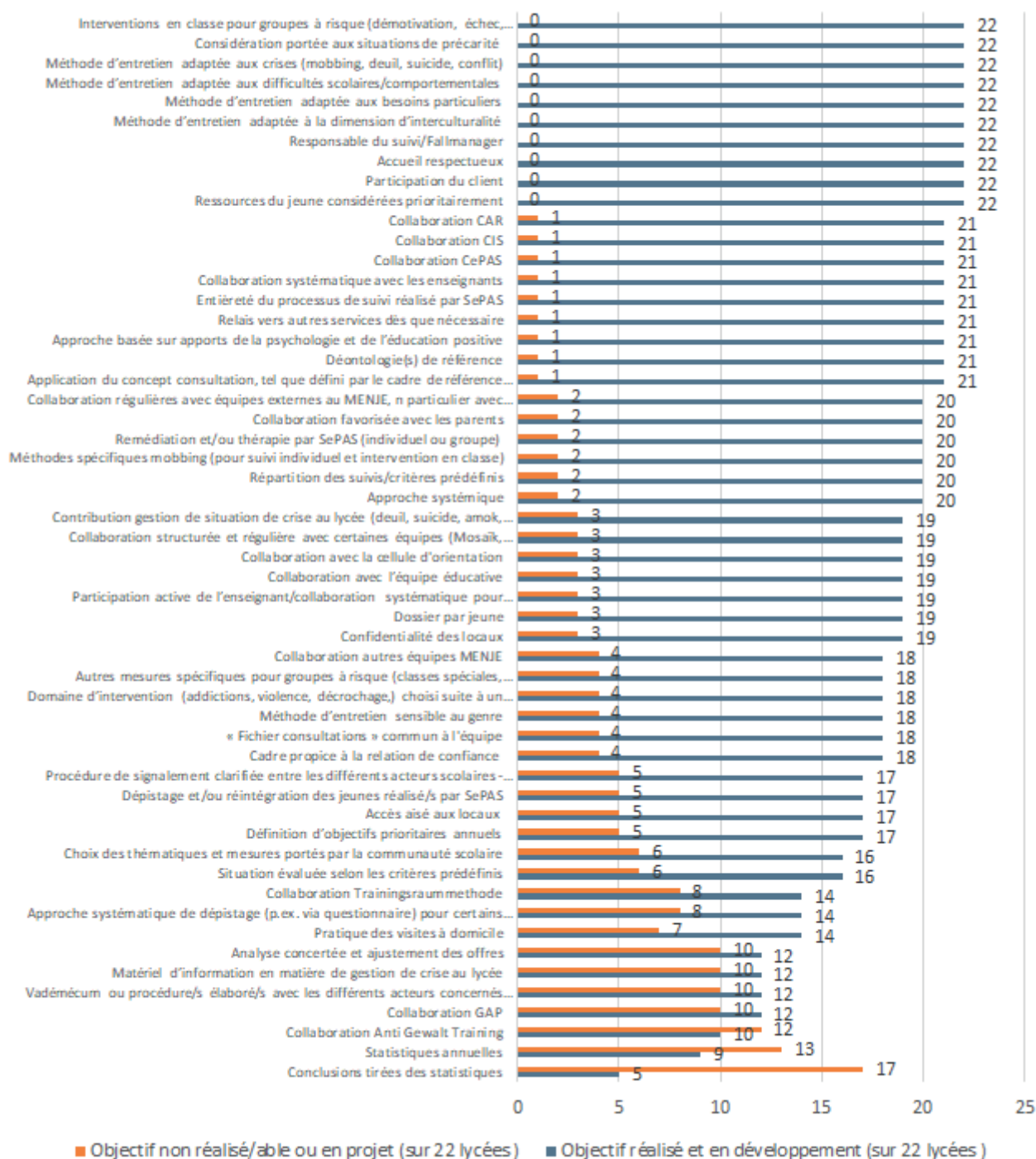


Plusieurs pratiques innovantes et projets pilotes se situent dans l'aide à la réussite scolaire et le maintien scolaire, ce qui revient aussi à de la prévention secondaire du décrochage scolaire.

Certaines équipes s'impliquent dans la gestion de l'absentéisme, permettant ainsi d'assurer que la perspective psychopédagogique complète la mesure disciplinaire qui s'impose en cas d'infraction au règlement scolaire. Ainsi, les élèves retardataires ou tendant à l'absentéisme se verront offrir des aides éducatives, une collaboration avec la famille sera recherchée et l'équipe enseignante sera soutenue pour remobiliser le jeune.

Chaque année, des dispositifs sur mesure sont créés pour les élèves redoublants : un de ces projets pilotes s'intitule « Soutien dans la réussite de mon projet scolaire et professionnel » et correspond à « une collaboration structurée initiée par le SePAS avec le SSE et le CePAS ». Le SePAS et le SSE ont sensibilisé les élèves au risque d'échec ou de décrochage via un questionnaire qui favorise une réflexion et une auto-évaluation sur base des expériences de l'année précédente. S'en suivent des ateliers psychopédagogiques et /ou un travail individuel selon les difficultés détectées.

Aide et Conseil - accompagnement psycho-social et éducatif





1.3. Objectifs

Les objectifs de développement les plus fréquemment cités l'année dernière ont mené à l'évolution des dimensions suivantes :

- Collaboration, aussi bien en interne au SePAS, qu'avec les enseignants et le SSE, la direction, les commissions ou groupes de travail du lycée (mosaïque, CIS, Time-Out, ...), les parents ou le réseau psycho-social ;
- Amélioration des conditions d'accueil (confidentialité des lieux, visibilité des offres) ;
- Optimisation de certains concepts et méthodes de travail⁵.

Cette année, les objectifs annoncés par les équipes sont variés et nombreux et signent une importante mobilisation pour le développement qualité de l'axe aide et conseil.

Connaissances basées sur l'évidence

Afin de pouvoir répondre au plus près des besoins des jeunes, il s'agit de bien connaître les réalités et difficultés propres à la vie des jeunes et de tenir à jour ses connaissances.

Selon la même logique qui est de s'appuyer sur des données et des faits pour adapter les pratiques, les équipes ont pour but de réaliser des statistiques sur leurs activités. Des équipes en disposent déjà, peuvent en tirer des conclusions et mieux les prendre en compte pour le pilotage annuel de leurs activités.

Organiser et structurer les processus

Cette volonté d'aller vers une plus grande structuration des activités se retrouve également au niveau méthodologique. En voici quelques exemples :

- Développer des critères/guidelines pour le premier contact avec un élève ;
- Optimiser encore d'avantage le travail en réseau en interne, surtout si le lycée dénombre plusieurs sites ;
- Développer des procédures standards pour la gestion de situations spécifiques comme la consommation d'alcool ou de drogues, le harcèlement, les crises physiques ou psychologiques (décompensation psychotique, angoisse/panique, violence, etc.), ainsi que pour les situations de protection de la jeunesse (par ex. : en faisant un résumé sous forme de brochure sur quand et comment signaler une maltraitance constatée par un enseignant) ;
- Instaurer des dispositifs de dépistage systématique des différentes problématiques/des risques.

Afin de réaliser ces objectifs, les moyens que les équipes entendent se donner ou dont ils ont besoin sont :

- Du temps pour l'élaboration des mesures institutionnelles, la préparation et la réflexion sur les entretiens, les interventions en classe et enfin pour le travail de documentation ;
- D'une formation concernant les méthodes d'élaboration de guidelines (*Prozessbeschreibung*) avec un expert externe ;
- Du matériel d'information, didactique et pédagogique par exemple pour les compétences en matière de gestion de crise, de *Léiere Leieren*, de gestion du stress et des émotions, en *Erlebnispädagogik* ;

⁵Voir rapport global 2017-2018

- De collaborer avec d'autres acteurs scolaires (régents) pour définir un dispositif de gestion de l'absentéisme durable et d'intérêt psychopédagogique. Idem pour tout ce qui est aide à l'apprentissage (dépistage, aide à l'acquisition d'une méthode de travail efficace, dispositif pour élèves redoublants).

Place des parents

Il s'agit de favoriser une relation avec les parents allant dans le sens d'une co-éducation parents-école (*Elternpartizipation*). Concrètement, certaines équipes proposent de s'orienter vers

- plus d'entretiens avec les parents ;
- des rencontres avec le conseil des parents ;
- la rédaction de processus précis de collaboration avec les parents en lien avec les mesures CIS et disciplinaires.

Collaborations et travail en réseau

Ce thème sera toujours un objectif prioritaire et inhérent au travail SePAS, du fait que l'école est le lieu de prédilection pour la mise en œuvre des politiques éducatives, de la jeunesse, de protection de la jeunesse et de la santé. Le membre SePAS/CePAS a des compétences plurielles, se trouve au carrefour de l'action et interagit avec des professionnels de secteurs différents. La collaboration est une de ses compétences clé. Il se préoccupe ainsi de :

- Bien définir d'emblée les rôles des nouveaux collaborateurs ;
- Cibler les formations à suivre par les collaborateurs ;
- Réaliser du travail de networking ;
- Soigner les collaborations existantes ;
- Organiser un renfort sur le secteur psychologique pour assurer un meilleur suivi sur le long terme.

Quelle aide sans demande ?

Le contexte scolaire se prête à l'identification de difficultés personnelles, relationnelles et familiales, mais cela n'implique pas pour autant que ce même contexte favorise la confiance et une disponibilité spontanée des concernés (jeunes, parents, enseignants) à se faire aider. Dans certains cas, le contraire peut être observé !

Afin de répondre à ce défi méthodologique propre aux relations d'aide, les équipes proposent les mesures suivantes :

- Développement d'une compétence méthodologique pour aider les élèves et/ou les parents qui n'expriment pas la demande sans générer des situations conflictuelles ;
- Adoption de méthodes inspirées de *Signs of safety* dans le travail social ;
- Formations continues telles *motivierende Gesprächsführung* et autres formations continues relatives au « travail sous contrainte » ;
- Davantage d'interventions préventives et de bas seuil comme par exemple « augmenter les interventions en classe par rapport à différents sujets (l'estime de soi, gestion de stress...) ».



2. Prévention - promotion du bien-être à l'école

Tout ce qui est prévention secondaire et tertiaire⁶ a été intégré au domaine 1. Aide et conseil. La partie 2. Prévention ne contient plus que les mesures de prévention primaire, adressées à une population large, non encore confrontée à la problématique et qui n'est - dans son ensemble - pas à risques. Ce domaine d'activité aborde les thèmes du HIV/SIDA, l'éducation sexuelle et affective, la prévention des toxicomanies, la prévention de la violence, du (*cyber-*) *mobbing* et plus récemment la prévention du décrochage scolaire, la prévention du suicide mais également la promotion de comportements sains, non-violents/de médiation, sociaux, responsables et participatifs. Le travail s'inscrit de plus en plus dans le cadre de concepts de prévention globaux qui permettent d'approcher ces thèmes et les facteurs psycho-sociaux sous-jacents de manière liée et cohérente.

2.1. Tendances

Par le passé, la tendance était à la mise en œuvre exclusive de programmes visant la réduction des risques : prévention HIV, drogues, suicide, etc. L'axe thématique de prévention se dote aujourd'hui d'un pendant qui est la promotion des facteurs de protection de la santé psychique et du bien-être. C'est ainsi que l'on voit des dispositifs de promotion du bien-être et de développement des compétences sociales et émotionnelles se répandre, en complément avec des campagnes d'information thématiques. L'on citera des événements de sensibilisation à la « vie saine » ou encore des activités ayant pour but de promouvoir les compétences de vie et le renforcement des personnes (*Förderung von Lebenskompetenzen und Stärkung der Individuen*). Pour ce qui concerne le volet thématique « prévention de la violence », les équipes s'efforcent d'ancrer ou de débiter avec des programmes d'activités qui développent le sens des responsabilités, la citoyenneté, la responsabilité civile, la reconnaissance de la situation émotionnelle de l'autre dès la classe de 7^e.

La volonté d'inscrire les interventions dans un cadre global s'exprime essentiellement par le fait que les choix des programmes et activités mis en place sont portés par l'ensemble ou des représentants de la communauté scolaire et pas uniquement par le SePAS et que l'axe prévention se fait au regard d'un concept global. Un peu plus de la moitié des équipes ont réussi à inclure les mesures de prévention dans des objectifs du plan de développement scolaire (PDS).

Plutôt que des interventions ponctuelles, la tendance est à étaler l'action dans la durée pour accroître l'impact psychopédagogique : « nous sommes présents sur les différents niveaux de classe. » Nous réalisons des mesures de « prévention à tous les niveaux de la communauté scolaire, ce qui permet une ligne directrice et de conduite ».

Un peu plus de la moitié des équipes collaborent avec le Planning familial en matière d'éducation sexuelle et affective et proposent un « programme d'intervention concernant l'éducation sexuelle » qui inclut aussi un axe de promotion de l'équilibre affectif/ psycho-sexuel.

⁶ La prévention secondaire cible les groupes à risques, la prévention tertiaire cible des publics spécifiques déjà confrontés à une difficulté particulière.

Voici un exemple de programme visant la globalité par :

- La promotion de facteurs de protection et la réduction des facteurs de risques ;
- La pluriannualité ;
- La pluralité des axes thématiques traités ;
- La multiplicité des partenariats ;

Classes de 4^e :

- *Meng Stärkten* (prendre conscience de ses points forts ainsi que de ceux de ses camarades de classe, concept inspiré par la psychologie positive)
- Prévention harcèlement/suicide
- *Teambuilding* (SNJ)
- Projet social (sensibiliser les élèves à un engagement social)
- *Cyberbullying* (BEE SECURE)

Classes de 3^e :

- Prévention drogues (informer sur les conséquences d'une consommation illégale de stupéfiants) - Police Grand-Ducale

Classes CLIJA

- Éducation sexuelle et affective (Planning familial)
- Projet *Well-Being* pour classes de 4^e en phase de développement, en collaboration avec le SNJ

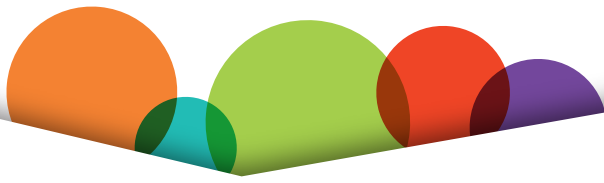
Les équipes remarquent que la prévention primaire adressée à toutes les classes de 7^e a lieu d'être intégrée dans le curriculum. Ensuite, la prévention secondaire est réalisée dans les autres classes, plutôt sur demande et par rapport à des thèmes spécifiques ; c.à.d. plus ponctuellement.

Une autre tendance rapportée par les équipes est l'implication de nombreux autres acteurs scolaires en matière de prévention. Certaines notent que cet axe serait davantage du ressort de ces partenaires : services éducatifs dans certains lycées, ou encore des enseignants. Ces derniers organisent par exemple des événements tels que les *Projektwochen*, la « Journée thématique Santé », ...

Si la question du lead et de la responsabilité du travail de prévention reste posée, il est par ailleurs évident que les collaborations internes, avec la direction, les autres équipes psycho-éducatives et les enseignants restent essentielles et de fait pratiquées par quasi toutes les équipes.

Le partenariat externe le plus commun, c.à.d. le plus largement et systématiquement pratiqué, est celui avec *BEE SECURE*, qui intervient en 7^e pour sensibiliser les jeunes à l'usage responsable des médias numériques.

Un peu moins de la moitié des équipes utilisent des programmes validés scientifiquement, ainsi que des outils de gestion de projets.



Prévention - promotion du bien-être à l'école



2.2. Bonnes pratiques et innovations

En complément d'une information ou d'actions préventives ciblées sur les facteurs de risques (comme la consommation de substances illicites, l'abus des écrans, les comportements sexuels à risque), l'on observe un développement de projets incluant les avancées en matière de psychologie positive, c.à.d. le développement des facteurs favorisant la satisfaction et le bien-être personnel. Il s'agit alors d'identifier les situations de résilience passées, ses propres ressources et forces actuelles, intégrer dans son quotidien comportements et attitudes de gratitude et d'espoir, par exemple. Dans ce sens, la prévention du stress sera abordée par l'apprentissage de techniques d'auto-régulation émotionnelle, de connaissance de soi et de relaxation.

En matière de prévention des risques, l'on citera en particulier les projets innovants tel que le projet *Young& Strong* en collaboration avec la Police Grand-Ducale ou la « Croisade du T4 », ateliers interactifs proposés par le Service de la Croix-Rouge *Aidsberodung*.

Certains lycées s'attaquent à des thèmes plus rarement traités. Un autre lycée a choisi d'aborder le sujet de l'hypersexualisation chez les jeunes via une formation continue offerte par le *Foyer Meedercherhaus* ; un autre a organisé une intervention de l'Association des victimes de la route dans les classes de 2^e.

En utilisant la méthode très recommandable du *peer-to-peer*, un lycée a créé une « brigade anti-mobbing » avec des jeunes qui interviennent et informent les adultes lorsqu'ils assistent à des situations d'harcèlement.

Enfin, certaines équipes complètent l'intervention du Planning familial avec la présentation du service Oxygène⁷ dans le cadre des mesures d'éducation sexuelle et affective.

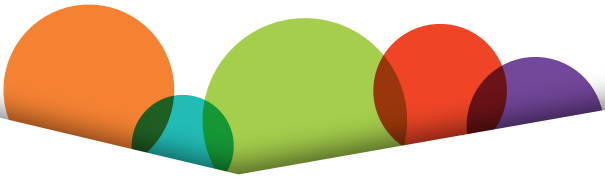
Comme précisé dans l'introduction de ce paragraphe, la **promotion du bien-être et le développement des compétences sociales et émotionnelles** trouvent une place grandissante dans les programmes de prévention portés par le SePAS.

Le classique coffret « Et si c'était toi ? » sert de matériel pédagogique pour promouvoir un vrai *Mindfulness* social: les jeunes s'exercent à reconnaître la situation émotionnelle de l'autre. Cette prise de conscience prolonge l'émotion d'empathie, qui elle est plus fugace et permet l'ancrage de comportements prosociaux, telle la collaboration.

Les approches corporelles, toujours dans l'idée de se connaître, ainsi que ses besoins et ses limites, sont de plus en plus appliquées dans les lycées. En favorisant une prise de conscience au niveau du corps, les vécus émotionnels sont plus aisément accessibles et ouvrent sur un travail de relation plus équilibrée à soi, à l'autre et à l'environnement.

L'hygiène de vie, le respect de ses besoins physiques et du bien-être sont abordés via l'alimentation saine: intervention d'une diététicienne dans les classes de 7^e.

⁷ Le bureau d'information Oxygène (géré par Femmes en détresse asbl) est à l'écoute des adolescentes et des jeunes femmes victimes de violence familiale (physique, psychique et/ou sexuelle) ou qui demandent de l'aide ou un conseil dans un autre domaine de vie.



L'hygiène, mentale cette fois, est traitée à travers l'utilisation des médias et des outils digitaux. Le projet *Mediencouts*⁸, qui nous vient d'Allemagne, est adopté par certains lycées.

Le Marburger-Konzentrationsstraining (MKT) promeut et renforce les compétences d'autogestion dans l'apprentissage des enfants et adolescents, entre autres ceux qui souffrent d'un déficit de l'attention et d'hyperactivité. Des ateliers utilisant cette méthode de travail sont organisés par le SePAS dans certains lycées.

Le projet KlassenKlima développe quant à lui une attitude positive face au travail, la création de projets, le renforcement de la solidarité et du respect. Il est réalisé en impliquant les délégués de classe et vise par là à favoriser l'autonomie des élèves dans la gestion du projet.

Au-delà des projets et programmes, participer activement aux activités péri-parascolaires qui renforcent les dimensions sociales et la convivialité au lycée est un choix que font plusieurs équipes : elles coorganisent et sont activement présentes lors des fêtes scolaires, de *talentshows* mettant en évidence les talents artistiques des élèves, lors des sorties et excursions ou lors des rencontres avec les parents. Certains ateliers périscolaires sont dédiés aux *life skills*¹⁰.

Les dispositifs les plus pérennes sont ceux qui, plutôt que de reposer sur l'engagement d'un ou plusieurs professionnels, sont portés par toute la communauté scolaire, direction et enseignants compris, dans une véritable *whole school approach*¹¹.

Des pas importants sont faits dans cette direction comme en témoignent ces constats, extraits d'un rapport qualité : « travail très positif avec les membres de la communauté scolaire ; l'implémentation de certains sujets de prévention est effectuée par des enseignants auprès des différentes classes, le plus souvent lors des deux *Projektwochen* annuelles ». Ou encore : « groupe de travail quant à la prévention de l'abus de substances a résulté par la création d'un nouveau cadre de règles, implémenté par l'école ».

La bonne pratique de l'année revient au lycée qui a défini le bien-être comme un objectif du PDS !

Il va sans dire que d'engager l'entièreté de la communauté scolaire ne s'improvise pas et exige la mise en œuvre de compétences collaboratives et de gestion de projet conséquentes. Certaines équipes, conscientes de ce défi, souhaitent se donner les moyens adéquats et suivent des formations dans ce sens.

⁸ *Bildungsinitiativen zur Medienerziehung von Kindern und Jugendlichen. Dabei übernehmen zu Mediencouts oder -mentoren ausgebildete Jugendliche die Information und Bildung ihrer Mitschüler und Freunde in medienbezogenen Themengebieten. Ziel ist es, die Medienkompetenz der Kinder und Jugendlichen und somit einen aufgeklärten und verantwortungsbewussten Umgang dieser mit den Medien zu fördern.*

⁹ *Das MKT soll den Kindern die Methode der verbalen Selbstinstruktion sowie grundlegende Arbeitstechniken für den Schul- und Hausaufgabenalltag vermitteln. Weitere Bestandteile sind Entspannungstechniken, etwa durch autogenes Training, und Verhaltensmodifikation, unter anderem durch positive Verstärkung, zur Verbesserung von Selbsteinschätzung und Selbstkontrolle. Ziel ist eine Veränderung von einem impulsiven hin zu einem reflexiven kognitiven Arbeitsstil.*

¹⁰ *Les life skills sont des compétences acquises durant notre vie, des aptitudes plus profondes et personnelles développées par des expériences vécues, des talents naturels voire innés renforcés au fil du temps, propres à l'individu et qui s'expriment naturellement.*

¹¹ <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/politique-jeunesse/info-generales-offre/181004-cadre-lycees/fr.pdf> p. 46

2.3. Objectifs

Les équipes entendent apporter à l'axe prévention deux grands types d'amélioration : l'un a trait au contenu, l'autre à la méthodologie.

Concernant les thématiques identifiées comme susceptibles d'être approfondies ou développées, l'on retrouve :

- Les activités de postvention et de prévention dans le domaine de la gestion du stress, car de plus en plus d'élèves sous pression et stressés sollicitent le SePAS ;
- La promotion des compétences de vie (*Lebenskompetenzen, life skills*) et le renforcement des capacités de la personne ;
- La légalisation du CBD ;
- Les situations de harcèlement entre élèves, voire de *cybermobbing* ;
- Le travail de prévention contre les drogues dans les classes supérieures ;
- La postvention en situations de crise.

Pour les trois derniers sujets, plusieurs équipes souhaitent non seulement mettre le sujet à l'ordre du jour du travail de prévention, mais aussi structurer les processus de travail, surtout ceux relatifs aux pratiques collaboratives permettant d'aller vers une *whole school approach*. L'on retrouve ainsi des objectifs tels que :

« Etablir des guidelines pour la prise en charge de situations d'harcèlement entre élèves », « retravailler la grille d'intervention autour des drogues », « implémenter l'équipe de postvention (EPV) », aussi appelé groupe postvention.

Indépendamment des sujets et contenus du travail de prévention, les objectifs méthodologiques sont nombreux pour cet axe qui, de fait, se trouve en pleine professionnalisation. Ainsi, les équipes veulent se donner des moyens pour atteindre l'objectif ambitieux qui est de préparer les élèves aux différentes activités de prévention et puis d'approfondir les sujets tout au long de l'année, ainsi que de préparer et évaluer les interventions avec le public cible.

L'idée de développer un concept global (*schulübergreifendes Konzept zur Prävention*) est nommé à plusieurs reprises. Dans un esprit similaire, il est question de favoriser la communication avec tous les partenaires scolaires en vue d'une *whole school approach*.

Un autre objectif ambitieux également nommé est celui d'intégrer les programmes de prévention dans le curriculum d'études afin de travailler plus en profondeur l'intégration des thèmes de prévention dans les différentes matières scolaires (sciences, langues, cours à option, tutorat, etc.)

Comme par le passé, le *peer-to-peer* est favorisé au maximum. Un planning annuel pour toutes les activités préventives est également visé.

Enfin, l'organisation de soirées d'information et de formation à l'attention des parents et de la communauté scolaire contribue également à asseoir l'impact du travail des SePAS.

Les objectifs qui sont aujourd'hui le moins poursuivis, sont l'utilisation de programmes d'action validés scientifiquement et l'utilisation d'une méthode de gestion de projet, tandis que les objectifs les plus d'actualité sont ceux relatifs à la collaboration et l'implication de la communauté scolaire.



3. Orientation - aide au développement des compétences transversales

Ce domaine d'activités a connu des débuts de restructuration nationale en 2016-2017. La responsabilité en matière d'orientation des élèves est en passe d'être répartie sur toute la communauté scolaire, la coordination au sein du lycée étant dévolue à la Cellule d'orientation (CO). Celle-ci regroupe une variété d'acteurs scolaires apportant chacun leurs propres regards et compétences. Cette nouvelle structure relève de l'autorité du directeur de l'établissement et au-delà, de celle de l'instance nationale qu'est la Maison de l'orientation. En janvier 2017 a été publié le Cadre de référence pour l'orientation scolaire et professionnelle¹² qui définit quatre missions (page 11) et précise aussi le rôle des SePAS : le personnel psycho-social et éducatif contribue au processus éducatif en orientation en proposant des mesures d'aide au développement des compétences transversales (horizontales) ou *soft skills*. Il s'agit ici de l'aptitude à apprendre, les compétences sociales et civiques, l'esprit d'initiative et d'entreprise, la sensibilité et l'expression culturelle. Les *Career Management Skills* en font également partie. En référence aux quatre missions, les SePAS s'impliquent avant tout dans les missions 1 - Analyser et 3 - Prise de décision.

La spécificité du travail psycho-social et éducatif en orientation réside dans ses objectifs et méthodes tels qu'explicités aux pages 9-12 et 46 du Cadre de référence commun. Outre les prestations directes aux élèves (en individuel et/ou en groupe), le personnel des SePAS possède expérience et compétence pour la conception de la démarche globale en orientation scolaire et professionnelle au lycée. Orienter, c'est bien plus qu'informer. Souvent le terme orientation est utilisé pour parler de l'information sur les critères de promotion. Cela en fait partie mais ce n'est qu'une petite partie du travail d'orientation. L'orientation serait incomplète et insuffisante sans le développement des compétences transversales.

L'orientation vers une *whole school approach* implique différents acteurs de la communauté scolaire qui co-construisent une démarche globale. Chacun fort de sa spécificité et de son expertise contribue à guider l'élève dans son orientation.

3.1. Tendances

Le SePAS collabore étroitement avec la Cellule d'orientation et les professeurs orienteurs lors d'échanges bimensuels. Un membre de la CO est présent lors des conseils de classe.

Les membres du SePAS mettent leur expertise au service de la CO, ils proposent des tests d'intérêt et conduisent des entretiens d'orientation avec les élèves et/ou leurs parents.

Ex : Le SePAS mène des actions de prévention du décrochage pour les classes de 4^e de l'enseignement secondaire général (ESG). Il accompagne également, par des interventions régulières, les classes de 4^e et 3^e GPS (section des professions de santé et des professions sociales) avant et après leur stage d'orientation afin d'aider les jeunes à identifier les compétences sociales qui leur seront nécessaires dans leur future profession.

¹² <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/secondaire/psychologie-orientation/170124-cadre-reference/fr.pdf>

Orientation - aide au développement des compétences transversales





3.2. Bonnes pratiques et innovations

Les activités d'orientation se déroulent pour toutes les classes du cycle inférieur, avec un contenu cohérent et coordonné des activités d'orientation professionnelle et scolaire. Certains lycées poursuivent dans les classes du cycle inférieur le programme de l'Éducation des Choix.

Les activités sont proposées tout au long de la scolarité. De plus, une même personne est chargée du suivi de l'élève au fil des années. Ce qui donne une bonne connaissance de l'élève, de ses hésitations et de ses forces. On note que des lycées offrent un encadrement et un suivi des élèves de 4^e dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire. Le SePAS intervient comme tuteur en complémentarité avec le professeur orienteur.

3.3. Objectifs

Un des objectifs pour les années à venir serait de procéder à une restructuration du système et une adaptation des activités individuelles à la nouvelle loi sur l'école. Au regard des évolutions constantes, les membres de la CO et du SePAS doivent en permanence mettre à jour leurs connaissances du système scolaire.

En même temps il s'agit de favoriser l'intégration de l'orientation dans les activités de prévention (promotion des compétences de la vie courante - *Fit4Life* après l'école).

Dans les actions d'orientation, qu'elles soient menées par la CO ou le SePAS, certaines équipes pensent à effectuer une évaluation systématique de la satisfaction et des besoins tant des parents que des élèves. Le point crucial est l'évaluation des résultats d'activités.

Un travail de réflexion et de conceptualisation est mené. Il a pour objectif de redéfinir le rôle de conseil des membres du SePAS dans la CO. Des procédures en matière de suivi seront mises en place afin de mieux documenter les suivis et les entretiens en orientation.

Grâce à leur expérience, les membres du SePAS pourraient proposer aux membres de la CO des conseils, des formations et mettre à leur disposition certains outils utilisés dans ce contexte.

Il serait utile de créer un curriculum répertoriant toutes les activités de la CO, y compris un calendrier, et de présenter ce document aux enseignants du lycée.

Tous les élèves ne sont pas ouverts aux conseils d'orientation. Il convient de s'occuper de ces élèves « réfractaires au conseil » de manière individuelle. On peut se baser sur les recommandations formulées par Guy Hardi lors de la formation continue « l'aide sous contrainte ».

4. Inclusion - participation à l'inclusion de chaque jeune

Le Cadre de référence pour l'offre psycho-sociale est relatif aux droits de l'enfant dans le cadre de l'inclusion. Il est utile de rappeler que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant s'est fixée pour objectif la protection de tout enfant et tout adolescent de moins de 18 ans. Le Luxembourg s'est engagé à garantir l'ensemble de ces droits à tous les enfants qui relèvent de sa juridiction quels que soient leur origine nationale ou sociale, leur couleur, leur genre, leur langue, leur religion, leurs opinions ou celles de leurs parents. En approuvant ce texte, le Luxembourg s'est engagé à respecter les droits qui y sont énoncés : droit aux meilleurs soins de santé, droit à l'éducation, droit à la protection contre toutes formes de violence, droit à la protection contre la discrimination, droit à l'intimité et à la protection de la vie privée, droit à la participation, etc.

Le MENJE est chargé de coordonner la mise en œuvre de ces droits au niveau ministériel. Les SePAS veillent à respecter ces droits, et ainsi à œuvrer à une meilleure inclusion des élèves.

4.1. Tendances

Les SePAS sont dans l'ensemble très engagés pour l'inclusion des jeunes.

La collaboration avec les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques¹³ (ESEB) et les Centres de compétences est en plein développement. Les équipes ESEB vont, dans les lycées où elles existent, prendre en charge les élèves à besoins spécifiques et relayer ainsi les SePAS. Dans les lycées où ces équipes n'existent pas (encore), il convient de maintenir cette compétence au sein des SePAS, tout en préparant la transition pour les années à venir et la transmission aux ESEB des dossiers des élèves à besoins spécifiques.

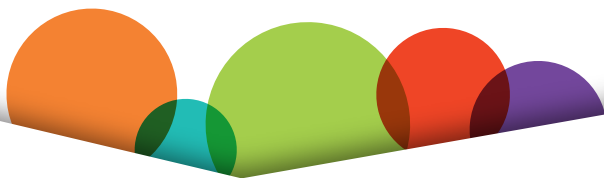
Le soutien humain et les mesures d'accompagnement sont mis en place par différentes commissions (CIS, CNI et CAR) auxquelles les Centres de compétences apportent leur aide pour le diagnostic et la prise de décision. Ces acteurs permettent aux équipes SePAS d'affiner les mesures d'aménagement et ainsi soutenir les enseignants et les directions dans la mise en place des mesures appropriées. Les équipes ont pour objectif d'approfondir la collaboration et la mise en place de procédures pour permettre d'adresser les élèves à ces centres de ressources. Concernant le suivi des jeunes à haut potentiel, ils commencent à être intégrés dans des programmes spécifiquement adaptés à leurs besoins.

L'éducation pour l'égalité de genre est aussi un des axes prioritaires dans les lycées, comme l'acceptation et la connaissance des thématiques autour des LGBTQI¹⁴. La sensibilisation, le soutien et l'information dans ce domaine gagnent du terrain dans les différents lycées.

La structuration des procédures concernant les mesures CAR-CIS-PAI est bien mieux étayée, suivie et mise en pratique sur le terrain. Certains lycées tels le LTA, ont élaboré des procédures internes qui englobent les mesures CAR, CIS et les dossiers PAI (projet d'accueil individualisé) ; ils ont développé un système de stockage de données facilitant une vision globale de tous les élèves concernés par ces mesures.

¹³ On utilisera uniquement la dénomination : élèves à besoins spécifiques

¹⁴ Lesbienne, gay, bisexuelle, trans, queer et intersexe



La collaboration avec les services médicaux et paramédicaux est recherchée de manière systématique. Les équipes sont engagées à promouvoir l'accueil et le suivi des élèves avec des problèmes de santé ; elles veillent à assurer la continuité dans le traitement sanitaire et médical des élèves en lien avec les services de la médecine scolaire. Cela est facilité depuis la mise en place des PAI.

Des plans éducatifs de promotion individuels sont mis en place, ainsi que des bilans pour en mesurer l'efficacité. Il est aussi à noter que les personnels se forment en participant à des formations ou des conférences régulières.

L'orientation sexuelle est une caractéristique individuelle faisant partie de l'identité d'une personne. De manière générale, l'orientation sexuelle définit les possibilités données de vivre la sexualité humaine et désigne la direction ou l'orientation vers laquelle se porte l'attraction d'une personne.

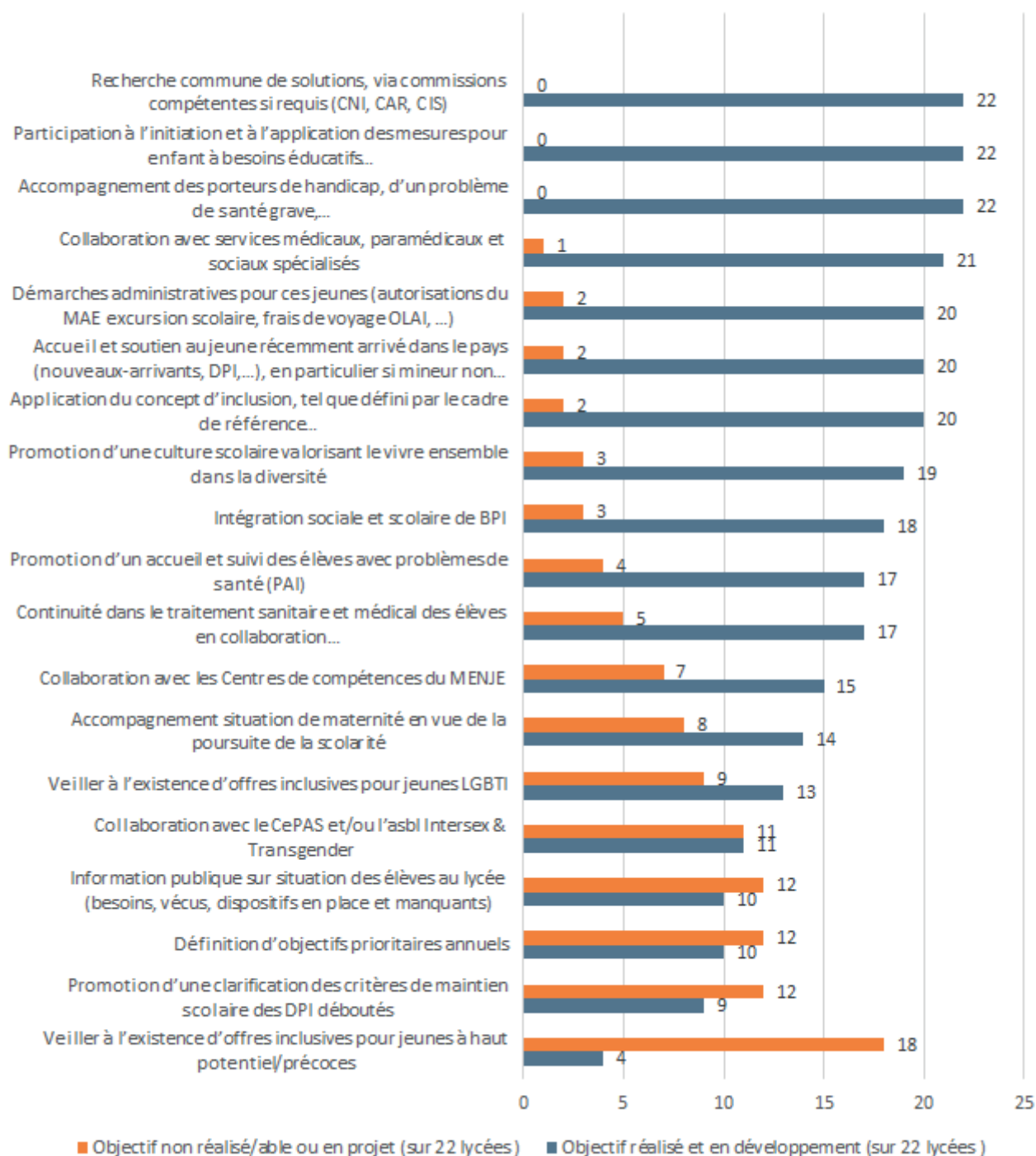
De nombreux lycées mettent en place une offre inclusive pour les *LGBTQI*. Le Planning familial, le Centre d'Information Gay et Lesbien (CIGALE) ou le CePAS apportent leur expertise à ces projets. Il y a une prise de conscience réelle de la nécessité d'accompagner les élèves *LGBTQI*. Ainsi, plusieurs lycées développent des concepts pour améliorer leur inclusion. Les équipes veillent à sensibiliser la communauté scolaire à ces thématiques dans le but d'abolir les clichés sur les *LGBTQI*. Le travail d'information a pour objectif de mener les jeunes à accepter l'égalité des genres dans l'orientation sexuelle.

Les classes d'accueil jouent un rôle clé dans l'inclusion. L'intégration sociale des DPI/BPI est une préoccupation majeure pour les équipes. Celles-ci visent aussi la promotion d'une culture du vivre ensemble dans la diversité, ceci au travers de conférences thématiques (<http://www.lml.lu/event/conference-debat-vivre-ensemble-dans-la-diversite-a-lecole/>). L'intégration des BPI/DPI est pensée au niveau scolaire et social. Les équipes aident ces élèves à effectuer les démarches administratives auprès du Ministère des Affaires étrangères ou de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) dans le cadre des voyages scolaires.

La santé des DPI/BPI est un aspect crucial de l'inclusion. Les équipes mettent en place des mesures pour assurer le suivi médical des DPI/BPI en début de scolarité. La collaboration avec les services médicaux, paramédicaux et sociaux permet de mieux cerner les besoins en matière d'inclusion.

Pour une meilleure cohérence dans le suivi social, les commissions scolaires et les services spécialisés de l'Éducation nationale (services de guidance, CNI, ...) travaillent en étroite collaboration. Lorsque cela s'avère nécessaire, le suivi est effectué par l'assistant social ou l'assistant d'hygiène sociale de l'équipe médico-socio-scolaire ensemble avec son homologue de secteur ou le SePAS.

Inclusion - participation à l'inclusion de chaque jeune





4.2. Bonnes pratiques et innovations

Les équipes sensibilisent la communauté scolaire aux problématiques d'inclusion. Ainsi les mesures CAR/CIS/CNI pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques sont expliquées aux conseils de classe et aux autres élèves. Une sensibilisation de la communauté scolaire aux souffrances psychiatriques se met en place (p. ex. projet *NormArtFolies*). En 2018, un groupe s'est constitué entre les structures ouvertes de la psychiatrie (*Mathëllef asbl*, *Liewen Dobaussen asbl*) au Lycée Technique pour Professions de Santé, au Lycée des Arts et Métiers et aux Hôpitaux Robert Schuman afin de se concerter sur les problèmes psychologiques et psychiques d'élèves de ces lycées. Ces rencontres ont été organisées dans le but de trouver des solutions, de se procurer les compétences nécessaires et de trouver des partenaires professionnels pour mieux encadrer les jeunes confrontés à des difficultés psychiques multifformes.

La collaboration avec les services médicaux est recherchée notamment pour les élèves devant être réintégrés après une absence prolongée. Les contacts avec les services médicaux et paramédicaux permettent d'assurer la continuité des suivis psycho-socio-éducatifs.

4.3. Objectifs

L'objectif pour les équipes est de réussir l'inclusion des ESEB dans le lycée et leur intégration dans le processus de suivi des élèves à besoins éducatifs spécifiques. En même temps, il faudra intensifier les échanges entre les équipes pour que les élèves de la classe dans leur ensemble soient sensibilisés et soutenus afin de mieux comprendre la situation de handicap et ainsi mieux l'accepter. Il n'est plus nécessaire pour les SePAS d'investir dans des formations continues pour la prise en charge de ces élèves.

Les informations sur la situation des élèves du lycée (besoins, vécus, dispositifs manquants) est une priorité pour les années à venir. Il en va de même pour les collaborations avec le CePAS et/ou l'asbl *Intersex & transgender* pour soutenir les élèves *LGBTQI* (p.ex. pour bénéficier de toilettes et vestiaires accessibles aux personnes inter-sexe/transgenre).

Les jeunes à haut potentiel vont certainement conduire les ESEB/SePAS à développer des synergies avec le Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel (CEJHP) qui a pour objectifs de soutenir les enfants et jeunes concernés dans le développement de leur personnalité, de favoriser leur épanouissement personnel et de développer au maximum leurs potentialités au niveau scolaire. Ainsi les SePAS/ESEB pourront être informés et sensibilisés, accompagnés et coachés, formés et bénéficier de conseils et de recommandations.

Depuis la mise en place des projets d'accueil individualisé (PAI), les équipes se structurent pour établir un système électronique de stockage des fichiers, ainsi que l'élaboration d'une procédure interne de mise en place des PAI. Les procédures sont en voie de développement pour les mesures CIS, CNI, CAR.

La psychologie positive est dans ce contexte une base de réflexion importante vers laquelle les équipes peuvent trouver des solutions innovantes pour accompagner de nouveaux projets d'inclusion (Ciarrochi et al., 2016 ; Joseph, 2015).

5. Equité sociale - réduction des inégalités sociales

« Par inégalité sociale - notion centrale des sciences sociales -, on entend la répartition inégale des chances et des risques dans la vie des individus et des groupes selon leur position dans l'espace social » (Dictionnaire historique de la Suisse. DHS).

Pour certains élèves, l'accès équitable aux ressources de la société passe par l'aide sociale et l'accès au logement. Une bonne maîtrise d'une des trois langues du pays, des aides/soutiens scolaires pour réduire les inégalités sociales sont également des outils importants pour l'inclusion scolaire, voire sociale. Avec les deux types de subventions existants et le suivi social régulier, les SePAS ont des moyens efficaces pour réduire les inégalités parmi les élèves de l'enseignement secondaire.

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur la Maison de l'orientation du 22 juin 2017, les subventions annuelles pour ménage à faible revenu (SMFR) et les subventions mensuelles pour le maintien scolaire (SMS) à destination de l'élève adulte en détresse psycho-sociale sont accordées aux élèves fréquentant l'enseignement luxembourgeois. Depuis la rentrée scolaire 2017/2018, les subventions remplacent et donnent une base légale aux subsides octroyés par le Ministère de l'Éducation nationale de longue date.

La réflexion sur l'évolution de la législation sociale est devenu partie intégrante des missions du SePAS. Au printemps 2018, les SePAS ont attiré l'attention sur la situation difficile des élèves majeurs bénéficiaires de protection internationale, et venus seuls au Luxembourg. Des concertations avec les ministères et les services concernés ont conclu à leur donner accès aux subventions SMS et de leur permettre de sortir des foyers d'immigration. Le travail des subventions détermine les ménages particulièrement vulnérables. En raison de leur revenu modeste, les élèves bénéficient de la restauration scolaire à prix préférentiel. Or quand, à la rentrée scolaire 2018/2019, l'administration Restopolis a adapté les prix des repas, ceux à tarifs réduits ont augmenté de 1 à 1,6 €. Les SePAS déplorent cette hausse substantielle pour les familles à revenus très modestes.

La loi confère au demandeur des subventions un droit conditionnel et implique un traitement précis par les SePAS et par le CePAS. À côté de ces exigences nouvelles, le nombre des demandes pour les deux types de subventions (SMFR et SMS) a augmenté en raison de la hausse et de l'indexation des seuils de revenus des ménages demandeurs.

Les élèves adultes vivant seuls, sans domicile ou famille, et qui terminent l'enseignement secondaire luxembourgeois, doivent disposer d'une adresse de référence au pays pour pouvoir faire une demande de bourse pour études supérieures. Les professionnels des SePAS recherchent avec l'élève la solution individuelle à cette impasse ; les efforts sont souvent longs et pénibles.



5.1. Tendances

Concernant les activités et tâches relatives à l'attribution des aides financières, chaque équipe SePAS réalise ce travail avec une grande efficacité. La gestion des dossiers y relatifs est dans la plupart des équipes effectuée par les assistants sociaux de SePAS.

D'autres mesures sociales soutenant les élèves dans leur scolarité secondaire sont : l'accès au restaurant à prix préférentiel, l'aide pour couvrir les frais de voyage scolaire, les activités périscolaires et l'achat de matériel scolaire spécial. Certains services ont mis en place un système transparent de gestion d'un budget à cette fin (alimenté par une œuvre, un fonds de solidarité, une amicale, ...). En outre, les prestations sociales de l'aide aux démarches pour parents/familles en situation de précarité, l'introduction des demandes de logement sociaux, l'entretien d'aide, l'aide et le conseil aux démarches autonomes du jeune adulte (prestations familiales, protection internationale, conseil juridique, secours financiers, ...) sont les domaines d'activité principales.

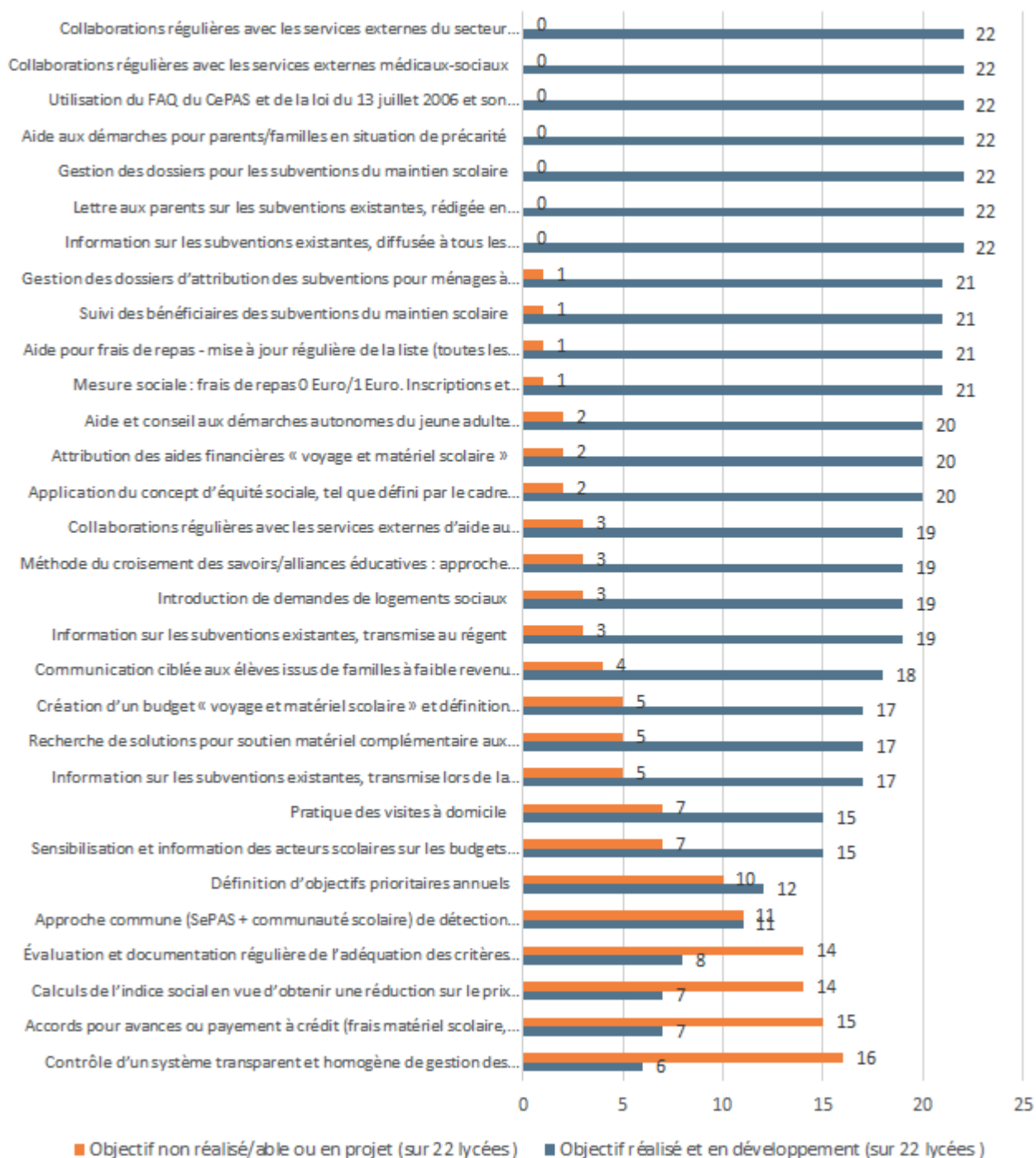
La diffusion des informations concernant les subventions (SMFR et SMS) se fait simultanément par plusieurs voies (lettre aux parents sur les subventions existantes, rédigée en plusieurs langues, courriel, info-screens au sein de l'école, annonce lors des soirées d'information pour parents et élèves, passage en classe). Un effort soutenu au début de l'année scolaire est indispensable pour garantir l'accès à l'information sur les aides matérielles et pour informer de l'accueil de tout élève au sein du SePAS.

Les objectifs qualitatifs sont atteints, restent au même, voire dépassent le niveau élevé de l'année passée. Neuf objectifs sur 30 sont déclarés intégralement réalisés, tandis qu'aucun objectif ne témoigne d'une absence totale de mise en pratique.

L'utilisation du FAQ du CePAS de la loi du 13 juillet 2006 et de son règlement grand-ducal du 20 juillet 2018 est devenu l'outil premier pour la recherche de réponses précises à des situations concrètes. Dans un effort constant, les SePAS et le CePAS font évoluer le document.

Les collaborations régulières avec les services médicaux-sociaux externes sont un outil indispensable et parfaitement mis en œuvre. Le même constat concerne les collaborations régulières avec les services externes du secteur administratif et juridique.

Equité sociale - réductions des inégalités sociales





5.2. Bonnes pratiques et innovations

Accompagner le jeune dans sa scolarité et rester à tout instant à son écoute, l'aider à améliorer sa situation matérielle et à trouver la clairvoyance dans sa situation, afin qu'il envisage l'avenir avec confiance – ces objectifs passent par des réponses concrètes aux situations elles aussi très concrètes. Les bonnes pratiques sont à la fois individuelles et communautaires. Quelques exemples :

- Rendre possible la participation aux voyages scolaires de tous les élèves ;
- Rendre possible l'accès à la cantine scolaire des élèves en situation de précarité en prenant en charge la gestion des listes des élèves bénéficiaires (tarif préférentiel, respectivement gratuité pour les DPI) ;
- Bannir l'exclusion des élèves des SMFR, lorsque les dossiers auprès de la caisse des allocations familiales sont en suspens ou en voie de régularisation (les parents ne disposant pas du document requis dans les délais obligatoires). Une attitude commune à tous les SePAS est développée pour résoudre cette difficulté ;
- S'accorder des moyens financiers rapides en associant une œuvre de bienfaisance au travail social du lycée ;
- Miser sur plusieurs canaux de diffusion des informations ;
- Avoir une personne de contact pour chaque service au niveau des grandes administrations (CNS, CCSS, etc.) ;
- Participer à la nouvelle mission des lycées en identifiant les élèves majeurs sans coassurance, afin de leur offrir une assurance maladie-maternité ;
- Identifier et mettre en place un contact régulier et soutenu avec l'élève et sa famille en risque de précarité, au-delà des seuls questionnaires pour les allocations familiales ou autres aides aux démarches administratives ;
- Collaborer étroitement avec la direction et être présent à tous les événements scolaires et parascolaires.

5.3. Objectifs

Certains domaines d'activités ne peuvent pas être réalisés par le SePAS à lui seul, les décisions incombant à la direction de l'établissement ou nécessitant des changements structurels ou mêmes légaux.

Les réunions d'échanges et de concertations entre SePAS doivent servir à mieux identifier et transmettre les nécessités rencontrées sur le terrain.

Quelques thématiques creusées :

- Approche commune (SePAS + communauté scolaire) de détection précoce des élèves en risque de précarité ou en précarité ;
- Accords pour avances ou paiement à crédit de dépenses nécessaires (frais de matériel scolaire, vêtements, équipements spéciaux) ;
- Calculs de l'indice social qui doivent servir à obtenir une réduction sur le prix de location des laptops/iPad ;

- Mise en place d'un système officiel, transparent et équitable de gestion des sommes modestes (donations, associations des parents d'élèves, distributeurs de boissons/nourriture) dédiées aux menus secours urgents des élèves de familles à revenu modeste ;
- Évaluation et documentation régulière de l'adéquation des critères et modalités d'attribution par rapport à l'évolution du coût de la vie et des salaires ;
- Système officiel national pour le calcul SMFR par un outil informatique et un renfort en personnel ;
- Clarification de la situation pour les élèves transfrontaliers ;
- Élargissement du réseau des mesures d'aide au logement ;
- Analyse des besoins pour mieux accueillir les nouveaux arrivants, DPI et en général pour mieux planifier et implémenter des projets sociaux sur mesure ;
- Veiller à un stockage et une utilisation des données sensibles des élèves en précarité. Développer une procédure permettant l'usage sécurisé et sécurisant de ces données sans stigmatiser ces jeunes.



Conclusion

Du regard rétrospectif sur le travail des SePAS en 2018-2019, plusieurs angles méritent un dernier coup de projecteur, lequel éclairera la route qui s'ouvre devant nous.

En lisant les rapports qualité des équipes des SePAS, il apparaît que le concept de bien-être de l'élève à l'école (*well-being*) a réussi à s'affirmer au fil des années. Il se concrétise par la mise en œuvre de plus en plus généralisée de projets de prévention primaire et de postvention, ainsi que d'actions visant à développer les compétences socio-émotionnelles des élèves. L'objectif bien-être donne tout son sens à l'activité d'aide et de conseil, laquelle crée les conditions de l'écoute des demandes des élèves. Les SePAS ont d'ailleurs le désir de structurer davantage les processus d'aide et de conseil et auront dans cette perspective tout intérêt à élaborer ensemble des lignes directrices communes.

Se rapprocher du bien-être de l'élève passe également par la *whole school approach*, une démarche qui amène les SePAS à élargir leur public et ainsi p.ex. à jouer un rôle de conseil auprès des enseignants et des directions et non plus seulement des élèves et de leur famille.

Si l'aide et le conseil restent le cœur de métier des SePAS, l'inclusion s'est quant à elle désormais imposée comme priorité : les SePAS ont accompagné l'installation des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) dans les lycées et ont multiplié les initiatives visant à garantir que les élèves LGBTQI, DPI/BPI et les élèves socialement défavorisés prennent eux aussi leur place au sein de la communauté scolaire. La création ces dernières années de structures de coopération au sein des lycées (CIS, CO, CDS) aux côtés des espaces plus traditionnels (conseils de classe/discipline) a interrogé les SePAS sur leurs rôles. Elle a eu pour effet particulièrement bénéfique de mieux faire connaître les membres des SePAS et de valoriser leur expertise, dans l'intérêt des élèves.

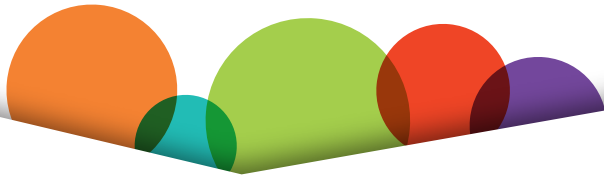
Dans le sillage du renforcement de l'éducation non formelle au sein des lycées, les SePAS ont aussi porté leur réflexion sur la coopération avec les Services socio-éducatifs et leur propre contribution aux activités périscolaires. La coordination, aussi bien interne au SePAS du lycée qu'avec sa direction, est également sujet à discussion, une coordination qui parfois cherche encore son style et qui bénéficierait là aussi de lignes directrices partagées par l'ensemble des SePAS.

Enfin, en 2018-2019, la nécessité de quantifier le travail des SePAS s'est vue confirmée : les statistiques s'avèrent indispensables pour dégager les tendances, cerner les besoins, évaluer l'effet des projets et accroître leur efficacité. De plus, les statistiques facilitent la communication avec la direction du lycée et les partenaires externes en dressant un portrait synthétique et objectif de la situation psycho-sociale des élèves. Ce qui milite pour l'adoption à l'avenir d'un outil statistique commun à tous les SePAS.

Les pistes pour consolider l'apport des SePAS au bien-être des élèves et de toute la communauté scolaire ne manquent pas !

Abréviations

BPI	Bénéficiaire de protection internationale
CAR	Commission des aménagements raisonnables
CDS	Cellule de développement scolaire
CIS	Commission d'inclusion scolaire
CLIJA	Classes d'accueil pour jeunes adultes
CNI	Commission nationale d'inclusion
CO	Cellule d'orientation
DPI	Demandeur de protection internationale
ESEB	Equipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques
MENJE	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
PDS	Plan de développement scolaire
PAI	Projet d'accueil individualisé
RGPD	Règlement général sur la protection des données
SSE	Service socio-éducatif



Impressum

Encodage des données : Marie Midolo, Alice Stoffel, Lena Schmit

Rédaction : Claire Russon, Alioune B. Touré

Comité de lecture : Marianne Gallo, Ivanka Petrova, Jean-Paul Schaaf, Sarah Schildgen, Luc Schumacher

Relecture : Martine Kleinberg, Hugues J. Rolin

Illustrations et coordination graphiques : Alioune B. Touré, Alice Stoffel

Mise en page : yo.ko graphics

Publication : Centre de ressources du CePAS, Luxembourg 2020

Contact : rapportqualite@cepas.lu pour toutes suggestions, questions au sujet de cette publication.

www.cepas.lu

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Tél.: (+352) 247-75910

E-mail: info@cepas.public.lu

[f/cepasluxembourg](https://www.facebook.com/cepasluxembourg)



meng Méiglechkeeten